

Tarifs applicables au 08/02/2019

TRANSACTION – VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 79999 € : 7000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 80000 € et 119999 € : 8000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 120000 € et 149999 € : 9000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 150000 € et 199999 € : 10000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 200000 € et 239999 € : 11000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 240000 € et 279999 € : 13000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 280000 € et 319999 € : 15000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 320000 € : 5% TTC du prix de vente.
- Terrain : 10% TTC du prix de vente avec forfait minimum de 5 000 € TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur : 30 € TTC
- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : (Plafonnés à 100 M²)
- Honoraires à la charge du bailleur : 7 € TTC / M²
- Honoraires à la charge du locataire : 7 € TTC / M²
- Honoraires d'établissement d'état des lieux non meublés (entrée/sortie) : (Plafonnés à 100 M²) Part bailleur : 2 € TTC/M² Part locataire : 2 € TTC/M²
- Honoraires d'établissement d'état des lieux non meublés (entrée/sortie) : (Plafonnés à 100 M²) Part bailleur : 3 € TTC/M² Part locataire : 3 € TTC/M²

GESTION LOCATIVE

- Honoraires : 7% HT sur les sommes encaissées
- Garantie Loyers Impayés : 2.50 %
- Autres tarifs de prestations consultables à l'agence

TVA au taux en vigueur